



PROTECTION DES MOTEURS ET DE L'ENVIRONNEMENT

DRY FUEL

FICHE TECHNIQUE

Traitement Carburant qui absorbe l'eau présente dans le système d'alimentation (essence ou diesel).

AUTOMOTIVE FRANCE S.A.S

ACTIONS

- Absorbe l'eau dans le système d'alimentation. (testé et contrôlé par TÜV Rheinland Gruppe selon 2 PfG 956/08.94 et certifié).
- Protège de la rouille et de la corrosion.
- Préviend le givrage dans le carburateur et le filtre à carburant.
- Facilite le démarrage à froid.

UTILISATION ET MODE D'EMPLOI

Recommandé pour tous les moteurs essence et diesel avec ou sans turbo. Pour voitures, camions, moteurs stationnaires et marins, réservoirs de stockage.

Pour les véhicules légers :

- Dose normale : ajouter 1 flacon de 325 ml au réservoir de carburant tous les 6 mois ou 10.000 km.
- Par climat humide : tous les 5.000 km.

Pour les véhicules industriels :

- Traitement initial ou en cas de teneur en eau élevée : ajouter 0,6 % de produit au réservoir de carburant (6 litres de produit pour 1.000 litres de gazole).
- Traitement préventif : ajouter 0,3 % de produit au réservoir de carburant (3 litres de produit pour 1.000 litres de gazole).
- Dans le cadre du CMC (selon prescription) : ajouter 0,1% de produit à la cuve de carburant (1 litre pour 1000 litres)

CONDITIONNEMENTS COMMERCIALISES

24 x 325 ml

4 x 5 L

CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide Bleu clair
 Densité à 15° C : 0,80 kg/dm³
 Indice de réfract. à 20°C : 1,405
 Point éclair : <12° C



PRODUITS
TECHNIQUES
POUR
L'AUTOMOTIVE

PRODUITS
D'ATELIER

EQUIPEMENTS
TECHNIQUES

PN71851
PN71896
07-02-11

Z.A.Europarc
2, avenue Léonard de Vinci
33608 Pessac Cedex
Tél. 05 57 26 29 00
Fax. 05 57 26 70 60
contact@wynns.fr
www.wynns.fr

Les données concernant les propriétés et applications des produits indiqués vous sont offertes de bonne foi et sont basées sur nos recherches et expériences pratiques. Les multiples possibilités d'utilisation rendent impossible l'inscription exhaustive de tous les détails et nous déclinons dans ce cadre toutes responsabilités en résultant. L'édition d'une nouvelle fiche associée à de nouveaux développements techniques annulent la présente.